



Programme 2020-2021
Règlements du programme

CdRV – Bourse d'appariement FMSS-CdRV

Date limite :

Dépôt de la demande : **15 septembre 2020**

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) appuie ses chercheurs et ses étudiants inscrits à la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke en mettant à leur disposition un programme d'appariement des bourses aux études supérieures de la FMSS dans le but d'attirer de **nouveaux étudiants gradués**. La contribution du CdRV permettra d'offrir une bourse de **15 000 \$ par année pour deux ans à la maîtrise**, ou une bourse de **19 000\$ par année pour trois ans au doctorat** ($\frac{1}{2}$ CdRV, $\frac{1}{4}$ FMSS, $\frac{1}{4}$ directeur(trice) principal(e) des travaux). L'évaluation des candidatures est sous la responsabilité de la FMSS. À la suite de l'évaluation du comité FMSS, si deux étudiants du CdRV sont ex aequo dans la liste d'excellence, l'étudiant(e) de 3e cycle sera privilégié(e).

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

- Les travaux doivent être en lien avec la thématique du vieillissement;
- Le directeur principal ou la directrice principale des travaux doit être chercheur(e) régulier au CdRV.
- Toutes les autres conditions d'admissibilités des règlements du programme de bourse de recherche aux études supérieures de la FMSS :

<https://www.usherbrooke.ca/medecine/recherche/bourses-de-recherche-aux-etudes-superieures/>

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Les montants des bourses sont les suivants :

- 2e cycle : 1 bourse de 15 000 \$ par année pour 2 ans (contribution CdRV = 7 500 \$/année)
- 3e cycle : 1 bourse de 19 000 \$ par année pour 3 ans (contribution CdRV = 9 500 \$/année)

Le programme couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 ou 2022. Si l'étudiant détient déjà une bourse durant cette période*, le montant de cette bourse sera déduit du financement accordé par le centre.

* Ne comprend pas les salaires versés par le directeur des travaux à même un fonds de recherche ni les bourses non nominatives.

DOCUMENTS EXIGÉS

La candidature déposée électroniquement à l'adresse VDES-Med@USherbrooke.ca avant minuit le 15 septembre 2020, doit inclure les documents suivants numérisés dans cet ordre dans un seul fichier PDF :

- Formulaire de demande du Programme de bourses aux études supérieures de la FMSS;
- CV simplifié du Programme de bourses aux études supérieures de la FMSS;
- Relevés de notes officiels émis par le Registrariat pour le diplôme servant de base d'admission;
- Preuves, certificats, notifications d'éditeurs ou courriels de confirmation exigés dans le CV simplifié;
- Toute autre documentation jugée pertinente.

Aucune mise à jour n'est acceptée après la date limite de soumission.

ÉVALUATION DE LA DEMANDE ET ATTRIBUTION DES BOURSES

Les dossiers de candidatures sont évalués par un Comité d'experts composé de professeures et professeurs de la FMSS émanant des différents secteurs de la recherche et présidé par le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures. L'évaluation est basée sur les critères d'excellence des dossiers.

Critères d'évaluation :

- **Dossier universitaire :**
 - Excellence du dossier universitaire
 - Bourses obtenues
 - Prix et distinctions reçus
- **Aptitudes et expériences**
 - Publications
 - Présentations orales
 - Présentations par affiches

ENGAGEMENT DU BOURSIER OU DE LA BOURSIÈRE

En acceptant la bourse, le ou la candidat(e) s'engage à :

- Déclarer les bourses obtenues à info-CdRV@USherbrooke.ca
- Présenter ses travaux de recherche lors des activités scientifiques du CdRV (Journée scientifique et autres);
- Mentionner le CdRV dans ses publications et lors de présentations orales ou par affiches;
- Soumettre sa candidature à des concours d'organismes externes au cours de la première année de la bourse (sauf si aucun programme n'est disponible pour l'étudiante ou l'étudiant);
- Soumettre comme rapport une copie de soumission au(x) concours de bourses d'organismes subventionnaires externes choisi(s).

SOUSSION DES DEMANDES

Les demandes devront être soumises par courrier à VDES-Med@USherbrooke.ca
au plus tard le 15 septembre 2020 à minuit
(S.V.P., mentionnez dans l'objet : « Dossier de candidature – Bourses aux études supérieures »)



Programme de Bourses aux études supérieures

Grille de pointage (maîtrise et doctorat)

- **Pointage basé sur la moyenne académique**
Barème à la maîtrise : pointage = moyenne académique
Barème au doctorat : pointage = moyenne académique divisée par le facteur 4
- **Tableau des points supplémentaires accordés par critère**

BOURSES	
Interne (ex. octroi pour stages par la FMSS, bourse de voyage interne)	0
Externe	0,1
Interne élective	0,05
Voyage externe	0,05
<i>Points cumulables par bourse</i>	

PRIX ET DISTINCTIONS	
Interne (ex. mention du Doyen, bourse d'admission)	0
National ou International	0,1
Provincial	0,075
Universitaire (ex. prix de présentation à une journée scientifique ou de la recherche)	0,05
<i>Points cumulables par prix ou distinction</i>	

PUBLICATION D'ARTICLES (AVEC COMITÉ DE LECTURE)	
soumis	0
1 ^{er} auteur	0,4
2 ^e auteur	0,3
3 ^e auteur	0,2
4 ^e auteur	0,1
5 ^e auteur	0,05
Transfert de connaissance, avec comité de lecture	0,1
Transfert de connaissance, sans comité de lecture	0,05
<i>Points cumulables par article</i>	
<i>Bonification possible pour journaux à haut facteur d'impact (selon le domaine de recherche)</i>	

PUBLICATION DE CHAPITRES DE LIVRES	
1 ^{er} auteur	0,15
2 ^e auteur	0,05
<i>Points cumulables par chapitre</i>	

PRÉSENTATIONS	
Orale ou Affiche, niveau local (université, collège, centre)	0
Orale, niveaux national ou international	0,15
Orale, niveau provincial	0,1
Affiche, niveaux national ou international	0,075
Affiche, niveau provincial	0,05
Présentations totales, MAXIMUM de 0,3 (avec bonification possible pour international)	
Points attribuables pour un 1 ^{er} auteur ou un 2 ^e -3 ^e auteur qui a été présentateur	

RENSEIGNEMENTS NON ACADÉMIQUES	
Multiples implications et bénévolat	0 - 0,05